

Nouveaux rythmes scolaires : renforcement des inégalités et effets pervers sur les enseignements

Deux rapports sont publiés, celui du MEN (comité de suivi de la réforme) et celui des maires « Généralisation des nouveaux temps périscolaires à la rentrée 2014 : éléments de bilan ». Pour le comité de suivi, « Il est à craindre que l'on glisse doucement vers un déséquilibre des domaines d'apprentissage ». Quant aux maires, ils attestent de difficultés financières, pérennes pour les collectivités, ainsi que des difficultés de recrutement et de formation des animateurs.

Comité de suivi : [http://cache.media.education.gouv.fr/file/2015/95/3/RAPPORT_CNSRRS - Novembre 2015 - MENESR_494953.PDF](http://cache.media.education.gouv.fr/file/2015/95/3/RAPPORT_CNSRRS_-_Novembre_2015_-_MENESR_494953.PDF)

Maires : <http://www.lagazettedescommunes.com/417620/un-bilan-en-chiffres-de-lorganisation-de-la-reforme-des-rythmes-scolaires/>

Un an après la généralisation des nouveaux rythmes scolaires, le communiqué ministériel met l'accent sur la « dynamique favorable engagée sur l'ensemble du territoire ». Satisfecit donc. Le sens même du projet est réaffirmé : « il s'agit bien de penser la continuité, la cohérence et la complémentarité des temps éducatifs ». Or, malgré des formulations qui se veulent positives, le Comité (4 enseignants sur 19 membres) met en évidence les difficultés rencontrées par l'application de la réforme.

Une organisation du temps différenciée

Le temps scolaire avec 5 matinées (dont le mercredi) est majoritaire, soit 64%. Les dérogations permises par le décret Hamon représentant 22% (libération du vendredi après-midi, samedi matin, journée supérieure à 5h30). 14% ont une organisation dite expérimentale (*nombre d'heures de cours hebdomadaire inférieur à 24 heures et/ou réparti sur 5 matinées et 3 après-midi*). Avoir classe le samedi matin reste très minoritaire (2% des écoles). Seules 5% des écoles privées ont adopté les nouveaux rythmes. Les PEDT, qui sont obligatoires pour bénéficier de l'aide financière de l'Etat, concernent 80% des communes. Une commune sur cinq préfère faire l'impasse.

80% des enfants participent au moins à un des temps périscolaires proposés (le rapport ne dit rien sur les 20% restants)

Subventions de l'Etat, pas de données sur le coût pour les familles

Le rapport du MEN confirme le coût de la réforme pour la collectivité nationale (463 millions d'euros de l'Etat, 574 millions de la CNAF). On n'a par contre pas d'évaluation sur le coût pour les familles. On ignore le pourcentage de communes qui proposent des activités payantes. Un seul chiffre est donné : parmi les 14 000 premières communes à mettre en place les PEDT, près de la moitié les propose gratuitement.

Les chiffres donnés par le bilan des maires sont plus explicites : près de 48% des communes organisent les activités sans avoir recours aux ALSH, jugés trop chers (par 37% des communes en 2014) et nécessitant trop de personnels pour les organiser (pour 30% des communes de 2014). Le recours aux ALSH pèserait d'ailleurs dans la balance, élevant le coût des NAP à une moyenne de 236 euros, contre 211 euros quand l'activité s'effectue dans le cadre d'une garderie.

Si elle reste prédominante, la gratuité accuse néanmoins un recul constant (66% des communes en 2014, contre 76% en 2013). Plus de 28% des communes font payer les activités : 59% des communes ont opté pour une tarification unique (1,10€/h en moyenne), 41% pour une tarification corrélée aux revenus (entre 0,97€ et 1,74). Or, la non-gratuité engendre des inégalités : « 75% des communes organisant des NAP gratuites indiquent que plus de 70% des enfants y sont inscrits, contre 31% des communes lorsque les NAP sont payantes ». Cet élément fait tomber à lui seul les ambitions de la réforme.

Animateurs

Le manque d'animateurs qualifiés est pointé par les deux rapports. Côté MEN, un projet d'intégration de diplômes de l'enseignement supérieur est en cours (master éducation – master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - certaines licences professionnelles dans le domaine de l'animation) pour élargir le vivier. Au-delà de petits boulots, en lieu et place de vrais pré-recrutements, va-t-on vers des étudiants des diplômes de Bac+5 très faiblement rémunérés ou vers une confusion totale entre l'école et le périscolaire ?

Activités proposées

L'examen des 14 000 premiers PEDT fait apparaître que les activités mises en place sont réellement diversifiées : 77 % **activités artistiques**; 75 %, des **APS** ; 40,5% citoyenneté et développement durable ; 38,7% lecture, écriture ; 37,6% d'autres activités

ludiques ; 36,2% des jeux collectifs ou en extérieur ; 30,2% des jeux calmes ; 26,7% des activités scientifiques/techniques ; 23,3% des jeux de stratégie (échecs, dames...) ; 18,7%, informatique ; 14%, langues ; 13,1%, des aides aux leçons.

La désorganisation des enseignements

Le rapport MEN note que la mise en place de la cinquième matinée a engagé « une réflexion sur la place des domaines d'apprentissage (non réduits au français ou aux mathématiques), sur les temps d'apprentissage, sur l'évolution des pratiques ».

Dans les annexes, Claire Mzali-Duprat, chef du bureau des Ecoles, DGESCO note, « on constate une caractérisation accrue des demi-journées, les enseignements étant considérés « du matin » ou « de l'après-midi. Il est à craindre que l'on glisse doucement vers un déséquilibre des domaines d'apprentissage. Le temps consacré aux enseignements du français et des mathématiques a tendance à dépasser le taux horaire alloué à ces enseignements, au détriment de matières comme l'éducation physique et sportive (EPS), les sciences humaines, les arts, la découverte du monde ». Le rapport conclut à la nécessité de renforcer le pilotage.

Le mercredi matin est utilisé soit pour des activités interdisciplinaires soit comme un temps de remédiation. Dans plusieurs académies, l'absentéisme qui pouvait exister le samedi matin s'est déplacé sur le mercredi matin.

Besoin de tenir compte de la maternelle

Le rapport MEN pointe la nécessité de proposer des activités adaptées. « La sieste et la récréation restent des éléments majeurs de l'alternance équilibrée des temps, à mettre en regard d'activités qui semblent plus exigeantes (matin et après-midi), qu'il s'agisse d'activités physiques, « intellectuelles », de manipulation, de découverte, etc. » Par ailleurs, « il est utile de rappeler que la destination des espaces tout autant que le rôle des adultes qui se succèdent à l'école doivent être explicitées aux enfants ». Former les animateurs est indispensable.

Le cas des APC (activités pédagogiques complémentaires encadrées par les PE)

Les Francas montrent la confusion introduite par les APC à côté des TAP. "Les APC ont constitué le moyen de ne pas abandonner l'aide personnalisée... Devons-nous transformer la réponse éducative par la réforme des rythmes scolaires ? Si oui, nous devons admettre qu'il sera difficile de mettre en cohérence une intervention éducative qui concerne tous les enfants, une autre intervention qui concerne certains enfants sur décision des enseignants et une autre intervention qui concerne certains enfants, sur décision des parents". Par ailleurs (ce n'est pas dit dans le rapport), les enseignants souhaitent voir leur horaire d'APC diminuer...

Evaluations prévues en 2017

Le rapport recommande d'évaluer les effets de la réforme. 4 études sont lancées par la DGESCO pour 2017. " Une étude portera sur un panel de 15 000 élèves, en intégrant des évaluations cognitives en français et en mathématiques en fin de CM2 et un questionnaire adressé aux familles, aux maîtres, aux élèves portant sur les manières d'apprendre ou de faire classe. Une autre "portant sur un échantillon de 5 000 élèves répartis sur des modes d'organisation représentatifs permettra de comparer l'impact des différentes organisations des temps sur les apprentissages". Enfin une recherche sera menée dans une académie pour "identifier les organisations qui permettent le mieux de prendre en compte le temps global de l'enfant". Une dernière enquête étudiera l'effet de la réforme sur l'absentéisme.

Un rejet massif des enseignants

Le rapport met en annexe une déclaration du Snuipp qui montre, un an après la généralisation des rythmes, que l'hostilité des enseignants n'a pas baissé (enquête portant sur 16 764 enseignants). 74 % estiment que le temps périscolaire impacte négativement le temps scolaire en termes d'organisation, de fonctionnement de l'école mais aussi d'attention et de fatigue des élèves. Seuls 9% décèlent des effets positifs sur les apprentissages (au cycle 3, dus aux 5 matinées) et 8 % sur le climat de la classe. 73 % notent une baisse de concentration et d'attention chez certains de leurs élèves sur le temps de classe. 79% demandent une autre organisation horaire de l'école. Le satisfecit du MEN n'a pas enterré la question....

Des questions de fond, comme celle du rapport entre cadrage national /politiques locales

Lors des rencontres co-organisées par la ville de Brest et la fédération des Francas 10/11/ 2015), il a été rappelé que « Il n'est pas question de renoncer au cadrage national qui définit les priorités de la Nation pour son École, mais les politiques éducatives locales ne se réduisent pas au traitement de la dimension locale des politiques de l'Éducation nationale, » Mais « Qui dit service public d'éducation, dit égalité du service public, a mis en garde C. Ben Ayed, sociologue. Mais la facturation des services mène à un service public à deux vitesses et les populations précarisées disparaissent des dispositifs. Aborder cette question sous l'angle des politiques publiques permettrait de l'aborder de front. »